

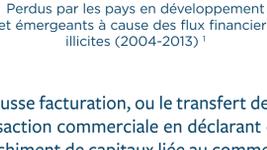
UNE TACHE DIFFICILE : Quantifier les flux financiers illicites

La Financial Transparency Coalition travaille à endiguer l'ensemble des flux financiers illicites. Certains membres de la FTC se concentrent sur les mouvements transfrontaliers de fonds qui ont été gagnés, transférés ou utilisés illégalement. Ces flux financiers illicites proviennent de l'évasion fiscale, de la manipulation des échanges, de la criminalité organisée, et de la corruption des agents de l'État. Les membres de la Coalition se penchent également sur les aspects plus larges des flux illicites, comme l'évitement fiscal par les entreprises multinationales.

Identifier l'ampleur du problème n'est pas une tâche facile. Qu'il s'agisse d'utiliser les données pour révéler de fausses facturations commerciales, de calculer les montants que les riches élites cachent dans des juridictions secrètes, ou de quantifier les bénéfices que transfèrent les grandes entreprises pour éviter l'impôt, il existe de plus en plus d'études qui font état des flux financiers illicites. Quelle que soit la manière dont on examine les données, une chose ressort clairement : le secret financier a transformé les flux illicites en un business florissant.

COMMENT QUANTIFIER LES FLUX FINANCIERS ILLICITES ?

DONNÉES COMMERCIALES ET FINANCIÈRES



\$7,800 M
Perdus par les pays en développement et émergents à cause des flux financiers illicites (2004-2013)¹



\$1,100 M
Perdus en 2013 seulement¹

La fausse facturation, ou le transfert de capitaux au-delà des frontières dans le cadre d'une transaction commerciale en déclarant délibérément une valeur incorrecte - une forme de blanchiment de capitaux liée au commerce - est citée par Global Financial Integrity comme la composante la plus mesurable des flux financiers illicites. Pour élaborer ses estimations mondiales en matière de flux financiers illicites, GFI combine l'utilisation des données commerciales pour identifier les fausses factures et une analyse des données de la balance des paiements pour identifier les situations dans lesquelles il semble que le flux d'argent quittant le pays est plus important que le montant qui a été rapporté.

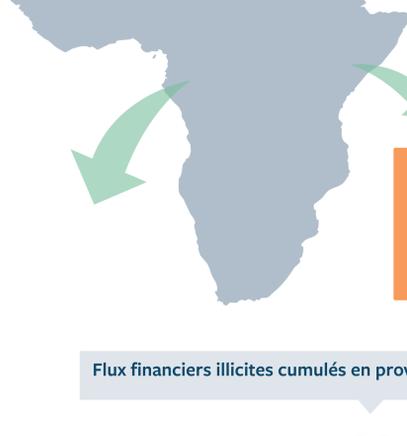
Les pertes sont toujours plus GRANDES. (* Les chiffres sont arrondis par souci de clarté)¹



CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Les estimations sont fondées sur des données relatives au commerce par pays publiées par le FMI qui ne permettent pas d'identifier séparément les différentiels de prix ou de quantité ou encore les différences dans le commerce de certains produits. Les données manquantes sont souvent ajustées par le FMI à l'aide de données provenant d'un autre pays. Les données ne permettent pas non plus de distinguer la fausse facturation (parties indépendantes) et les prix de transfert erronés (parties liées).

Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique



En pourcentage du PIB, c'est l'Afrique qui souffre le plus. Différentes études ayant pour objet d'analyser le problème dans le contexte africain ont produit des chiffres vertigineux. Le rapport Mbeki qui fait date établit que :



Flux financiers illicites cumulés en provenance d'Afrique par région²



CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Les chiffres de la base de données COMTRADE des Nations Unies sont ventilés pour générer des résultats par pays et par produit, ce qui les rend utiles pour identifier les secteurs dans lesquels les flux illicites sont fréquents, mais les données sont sensibles aux altérations ou aux erreurs de déclaration par les agences douanières nationales qui communiquent les informations. Les données Comtrade ne font pas non plus la distinction entre la fausse facturation (parties indépendantes) et les prix de transfert erronés (parties liées).

CAPITAUX DÉTENUS OFFSHORE ET DANS DES PARADIS FISCAUX

La détention de capitaux offshore est une activité lucrative - pour les grandes entreprises et pour les criminels - mais c'est également un facteur important quand on essaye de comprendre l'impact des flux financiers illicites. Ces estimations analysent le montant des capitaux qui seraient détenus offshore dans le monde entier, souvent sans être déclarés. En 2015, l'économiste Gabriel Zucman a estimé que les capitaux détenus offshore s'élevaient à



D'après ses estimations :



Les pertes fiscales dues à l'accumulation des capitaux offshore s'élevaient à **\$190 milliards**³

Trois ans plus tôt, James S. Henry du Tax Justice Network estimait que le patrimoine offshore total pourrait atteindre entre

\$21,000 et 32,000 M⁴

CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Les estimations de Zucman sont fondées sur les déclarations des capitaux, en se basant sur la différence de l'actif et le passif déclaré, ce qui pourrait sous-estimer le problème. Henry postule le total des fonds non-déclarés qui ont été déplacés offshore illégalement, ce qui pourrait surestimer l'ampleur du problème.

ÉVITEMENT DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS ET DÉLOCALISATION DES BÉNÉFICES

Les multinationales utilisent le système pour déplacer des capitaux vers des pays où l'imposition est faible ou nulle, réduisant ainsi le montant de leurs impôts, souvent en évitant de payer la part qui est la leur. À mesure que les dollars se déplacent artificiellement vers des pays où l'imposition est faible ou nulle, les revenus de l'État diminuent et il y a moins à investir dans les moteurs du développement, comme les routes, les écoles et les hôpitaux. L'impact de ce phénomène n'est nul part plus important que dans les pays en développement.

Chacune des estimations suivantes examine différents aspects du transfert de bénéfices et leurs effets sur les recettes publiques. Bien qu'aucune d'entre elles ne prétende estimer le problème dans son ensemble, il est clair que le transfert de bénéfices est un problème grave pour les pays riches et pour les pays pauvres.

En analysant le chemin parcouru par l'argent vers les pays en développement, la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a cherché à voir si les bénéfices impossibles** étaient artificiellement inférieurs lorsque l'argent était acheminé par des juridictions spécifiques. La CNUCED estime que le montant des sommes perdues par les pays en développement à cause de la délocalisation des bénéfices s'élève à 100 milliards de dollars par an.⁵

* CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Dans la mesure où la CNUCED s'est concentrée sur une méthode de transfert de bénéfices, l'étude n'est pas en mesure de fournir une estimation globale du transfert de bénéfices à l'échelle mondiale. De plus, les données et les informations nécessaires à une enquête approfondie sont très limitées.

Une autre estimation du **Fonds monétaire international** a envisagé la possibilité pour les politiques fiscales de certains pays d'avoir des "retombées" sur les recettes fiscales d'autres pays. L'étude a conclu :

- \$200 milliards de recettes perdues chaque année par les pays en développement.
- \$400 milliards de recettes perdues chaque année par les pays de l'OCDE.⁶

* CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Ce rapport compare les niveaux réels de l'impôt sur le revenu des sociétés aux impôts qui seraient perçus si la base était proportionnelle à l'excédent brut d'exploitation, une approximation d'une forme d'imposition à la source. Les limites des données impliquent que cela ne peut être fait que pour un échantillon relativement faible de pays. Ce rapport n'a pas non plus examiné le transfert de bénéfices impliquant des pays intermédiaires.

Mais une autre étude d'Alex Cobham et Petr Janský a utilisé des données sur les multinationales américaines pour voir si un montant disproportionné de leurs bénéfices se retrouvait dans des juridictions où ils avaient peu d'activité économique réelle. Verdict?

Un oui retentissant. Pour le groupe limité de multinationales étudiées, la perte de recettes fiscales estimée était d'environ \$130 milliards. Les multinationales américaines ne transféraient que 5 à 10% de leurs bénéfices globaux dans les années '90 ; ce chiffre est désormais passé à 25-30%.⁷

* CONTRAINTES DE LA MÉTHODE

Ce rapport a utilisé des données publiques, agrégées à l'échelon national et sujettes à un certain nombre de pressions. En l'absence de données désagrégées au niveau des entreprises, il est difficile de fournir plus que des estimations de revenus qui montrent l'ampleur potentielle du problème. De plus, le rapport n'a examiné que des entreprises multinationales aux États-Unis.

EN RÉSUMÉ

Les flux financiers illicites sont un phénomène à multiples facettes difficile à estimer. Ils ne se rangent pas parfaitement dans une seule boîte, et ne peuvent pas toujours être quantifiés précisément, étant donné le secret inhérent à leur mouvement. Il n'existe même pas de consensus absolu sur la définition des flux financiers illicites. Mais si les estimations peuvent différer, certaines choses sont certaines.

1. Les flux financiers illicites constituent un problème énorme.
2. Ils sont amplifiés par un système financier qui permet à des juridictions de garantir le secret des transactions.
3. Les pays à faible revenu souffrent souvent de manière disproportionnée des flux illicites, même s'ils ont le moins de moyens pour faire face à leurs effets.
4. L'examen de différentes estimations montre que la seule façon de répondre de manière concluante à la question de "l'ampleur des FFI" est de rendre publiques les données financières clés.

1. Dev. Alex et Joseph Spangola, "Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004-2013" (Flux financiers illicites: des pays en développement : 2004-2013) Global Financial Integrity (décembre 2015).
2. "Flux financiers illicites - Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique", établi à la demande de la Conférence conjointe UA/CEA des ministres des finances de la planification et du développement économique (2015).
3. Gabriel Zucman, "The Hidden Wealth of Nations: The Scourge of Tax Havens" (La richesse cachée des nations - Le fléau des paradis fiscaux) University of Chicago Press (septembre 2015).
4. James Henry, "The Price of Offshore Revisited" (Le prix de l'offshore révisé) Tax Justice Network (juillet 2012).
5. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, "World Investment Report 2015: Reforming International Investment Governance" (Rapport sur l'investissement dans le monde 2015: Réforme de la gouvernance internationale des investissements) (2015).
6. Ernesto Cavigli, Raul De Mooij et Michael Keen, "IMF Working Paper: Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries", (document de travail du FMI - érosion de la base, transfert des bénéfices et pays en développement), Fonds Monétaire International (2015).
7. Alex Cobham et Petr Janský, "Measuring Misalignment: the Location of US Multinationals' Economic Activity Versus the Location of their Profits" (Mesurer l'inadéquation: la localisation de l'activité économique des multinationales américaines par rapport à la localisation de leurs bénéfices) International Centre for Tax and Development (10 novembre, 2015).